

Metz, le 23 juin 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau – Délégation Territoriale
de Sarreguemines

La responsable de l'Unité Police de l'Eau
à

Monsieur Roland Hergott

3, rue du Château d'eau
57660 Altrippe

Affaire suivie par : Vincent HENNEL
Tél : 03 87 28 30 87
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

Objet: dossier de loi sur l'eau relatif à la régularisation administrative d'un étang à Altrippe.
Courrier d'attribution d'un arrêté préfectoral.

Réf: VH/SGMS

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du Code de l'environnement relatif à :

- régularisation administrative d'un étang à Altrippe.

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 12 novembre 2024 (référence du récépissé : DIOTA-241112-165717-770-018), j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

L'étang et les travaux de mise en conformité font l'objet de l'arrêté de prescriptions spécifiques N° 2025-DDT/SABE/EAU – N° 14 ci-joint.

Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de la présente.

Une copie de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune d'Altrippe où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le

site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant et par les tiers durant un délai de deux mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie

- ✓ Ecolor
- ✓ Monsieur Roland Hergott (propriétaire)

La responsable de l'unité police de l'eau



Carine Rauch